



## 2021, l'année de tous les dangers

L'hiver fut cette fois encore doux avec un mois de décembre pluvieux suivi d'un début d'année froid mais très vite écourté par une deuxième quinzaine de février inhabituellement chaude, le thermomètre grimpa jusqu'à 17 degrés. Le mois de mars fut aussi marqué par quelques jours aux températures estivales. Les bourgeons commencèrent à éclore tout début avril, comme en 2020. Malheureusement les jours suivants ne furent pas aussi cléments : la neige du 7 avril suivie de plusieurs nuits aux températures glaciales, allant jusqu'à -7 C eurent raison de la plupart des jeunes pousses de Chardonnay. Même les bougies allumées par de nombreux domaines pour réchauffer l'atmosphère, ne suffirent pas. Le rouge, un peu plus tardif, fut légèrement moins touché, une partie des bourgeons étant encore dans leur coton. La France entière fut touchée, plus ou moins fortement. La viticulture pleura, les arboriculteurs aussi.

Les mois qui suivirent ne furent guère meilleurs. La vigne mit plusieurs semaines à se remettre de ce traumatisme. Les bourgeons secondaires prirent le relais et donnèrent l'impression que tout était revenu à la normale mais ceux-ci ne sont malheureusement que peu fructifères. Les quelques rescapés n'étaient pas encore sortis d'affaire : La floraison, mi-juin, fut aussi difficile et les mois de juillet et août, pluvieux, furent propices aux maladies.

Les vendanges furent donc tardives : annoncées pour fin septembre, chaque viticulteur se demandait quelle quantité de raisin il allait pouvoir récolter...

Après un début de mois sec et une date fixée au 24 septembre l'équipe fut constituée : Peu de coupeurs vendredi mais beaucoup plus samedi et dimanche.

Juliette, chargée du recrutement et de l'organisation garda les bonnes idées de l'année dernière : sacs à dos, gourde, masque et gel pour chacun et une grande tente chauffée pour prendre les repas, les soirées étant fraîches en cette saison.

Notre équipe, motivée et de bonne humeur comme chaque année nous redonna du baume au cœur.

Les vendanges furent courtes et placées sous le signe de la musique. Une grosse enceinte, apportée par un des vendangeurs, diffusa toutes sortes de musique : Imaginez-vous, coupant du raisin, seuls sur la Côte (nous étions dans les derniers à vendanger sur Beaune), en écoutant la Flûte enchantée ou Carmen de Bizet... Un spectacle magnifique tant pour les yeux que pour les oreilles ! L'équipe étant principalement composée de jeunes, cela ne dura pas. Ce fût plutôt tendance électro pendant le week-end, motivant l'ensemble des troupes !

Le temps fut avec nous et lundi midi les dernières grappes furent coupées. Nous n'avions jamais vendangé aussi rapidement : en trois jours et demi, nos 8 hectares furent récoltés.

Geoffroy fait le bilan : Les cuves ne sont pas bien pleines... Les rendements sont de l'ordre de 15 hl /ha pour les rouges et 8 hl pour les blancs contre 35 à 40 en temps normal. Ceux-ci sont identiques pour la plupart des vigneron en Côte de Beaune. 2020 fut heureusement une bonne année. Nos espoirs se tournent maintenant vers l'année à venir : quelle soit belle en quantité comme en qualité !

Maintenant en fût, les vins du millésime 2021 dégagent des arômes de fruits rouges et d'épices. Une extraction légère a permis d'obtenir des tanins fins et souples qui lui donnent un bon équilibre. Ces vins se dégusteront jeunes et vous permettront de garder les 2019 et 2020 en cave.

Les vins du millésime 2020, quant à eux, finissent leur élevage en fûts. Riches et puissants, marqués par les fruits noirs et une bonne concentration en bouche avec des tanins mûrs, ils sont dignes des plus grands millésimes de la Bourgogne. Profitez de l'offre primeur.

Notre stock de vin en bouteilles étant très bas et évoluant rapidement, nous avons décidé de ne pas vous adresser de tarif général cette année car il risquerait de ne plus être à jour rapidement mais n'hésitez pas à nous le demander. Il reste pour l'instant quelques 2019 et 2018.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments les plus conviviaux.



**Geoffroy et Marie-Odile Choppin de Janvry**